

Foire du 11 Novembre 2022

La Foire du 11 novembre, appelée « la foire aux ânes » ou encore « la foire de la Saint-Martin » est très convoitée et connaît chaque année un vif succès. C'est près de 700 exposants qui participent à cette immense foire commerciale. Les articles présents sont très variés comme par exemple : les vêtements, les chaussures, les outils, les ustensiles de cuisine, les gourmandises, les cosmétiques, etc... Le matériel agricole et les animaux sont aussi présents.

Cette année, la foire aura lieu le vendredi 11 novembre 2022.

Si vous souhaitez y participer et occuper un emplacement merci de nous adresser :

- Une lettre de réservation de place précisant votre activité accompagnée d'un chèque (à l'ordre du Trésor Public) pour règlement des droits de place.
- Une enveloppe timbrée pour réponse.
- Un extrait du registre du commerce en cours de validité.
- Une copie de votre carte de commerçant non sédentaire.
- Une attestation d'assurance en cours de validité et couvrant votre activité.

AUCUN MAIL NE SERA PRIS EN CONSIDERATION

Tout emplacement non réservé et non réglé avant le 30 septembre 2022, sera considéré comme libre et attribué à un nouveau commerçant. Un reçu de droits de place vous sera délivré le jour de la Foire.

Chaque exposant est responsable de ses emballages et doit laisser son emplacement propre lors de son départ sous peine de le perdre l'année suivante !

Inscriptions et Tarifs

INSCRIPTIONS du 15 juillet au 30 septembre 2022

En mairie ou par téléphone (06.72.04.64.20) aux horaires suivants :

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h, le mercredi matin et le jeudi matin de 9h à 12h

TARIFS

2.70€ le ml pour les abonnés marché

5.10€ le ml pour les inscrits avant le 30 septembre

9.00€ le ml le jour même pour les non-inscrits

10€ DE FRAIS DE DOSSIER POUR TOUS